CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 22 novembre 1962

La séance est ouverte à deux heures et demie.

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

ADOPTION DU PREMIER RAPPORT DU COMITÉ
PERMANENT

M. D. V. Pugh (Okanagan-Boundary) dépose le 1er rapport du comité permanent des affaires des anciens combattants et en propose l'adoption.

La motion est adoptée.

LE NATIONAL-CANADIEN

AMÉNAGEMENT D'UNE LIGNE SECONDAIRE DEPUIS NEPISIGUIT JUNCTION (N.-B.)

L'hon. Léon Balcer (ministre des Transports) propose que la Chambre se forme en comité, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

La Chambre décide qu'il y a lieu de présenter une mesure législative autorisant et prévoyant la construction, par la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire dans la province du Nouveau-Brunswick depuis Nepisiguit Junction, sur une distance de quinze milles, jusqu'à la propriété de la Brunswick Mining and Smelting Corporation Limited, au coût global estimatif de \$1,450,000, qui ne doit pas être dépassé de plus de quinze pour cent; autorisant l'émission, par ladite Compagnie de chemin de fer, de valeurs qui peuvent être garanties par Sa Majesté, du chef du Canada, pour le financement de ladite ligne; et, pour permettre à ladite Compagnie de chemin de fer d'entreprendre immédiatement la construction de ladite ligne ferroviaire, autorisant des prêts temporaires à ladite Compagnie de chemin de fer, sur le Fonds du revenu consolidé, suivant les modalités et conditions prescrites par le gouverneur en conseil, et garantis par des valeurs de ladite compagnie.

La motion est adoptée.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

COMITÉ SPÉCIAL DE LA POLITIQUE DE DÉFENSE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): J'aimerais demander au premier ministre si le gouvernement a pris une décision pour ce qui est de recommander à la Chambre la création d'un comité spécial de la politique de défense.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier qui a été faite à la Chambre ministre): Le gouvernement fera connaître quée à l'Inde et au Pakistan.

très prochainement la décision qu'il aura prise à cet égard. Je n'ai pas entendu le dernier mot de la question. Était-ce «questions de défense» ou bien «politique de défense»?

L'hon. M. Pearson: Politique de défense.

Le très hon. M. Diefenbaker: En ce qui a trait à la politique de défense, tout comme par le passé, alors que l'honorable représentant faisait partie de l'ancien gouvernement, aujourd'hui, et, en règle générale, partout dans le monde libre, les questions de politique ne sont pas soumises à des comités.

L'hon. Paul Martin (Essex-Est): Une question supplémentaire: le premier ministre croit-il que les services de la télévision devraient être mis à la disposition de représentants du ministère pour qu'ils fassent précisément ce que, d'après ce que le premier ministre vient de nous dire, le Parlement n'aura pas l'occasion d'examiner?

Le très hon. M. Diefenbaker: L'honorable représentant semble se fourvoyer. Je n'ai pas parlé du «Parlement», mais d'un «comité».

L'hon. M. Martin: Mais, un comité parlementaire, c'est le Parlement.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE CACHEMIRE—LE CANADA DEVIENDRAIT
MÉDIATEUR

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Ma question s'adresse au premier ministre. Vu que le président du Pakistan a accueilli favorablement, semble-t-il, la proposition du premier ministre suivant laquelle le Canada offrirait ses bons offices comme médiateur dans le différend du Cachemire, le premier ministre peut-il dire à la Chambre si New Delhi a fait connaître son opinion à ce suiet?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai déclaré à la Chambre l'autre jour. Jusqu'à ce que je sois en mesure de faire une annonce précise, le député comprendra qu'il vaudrait mieux laisser la question en suspens.

M. Brewin: Vu les relations étroites et amicales qui existent entre le Canada et l'Inde, le gouvernement a-t-il transmis au gouvernement indien une proposition officielle de médiation dans le différend du Cachemire?

Le très hon. M. Diefenbaker: La déclaration qui a été faite à la Chambre a été communiquée à l'Inde et au Pakistan.